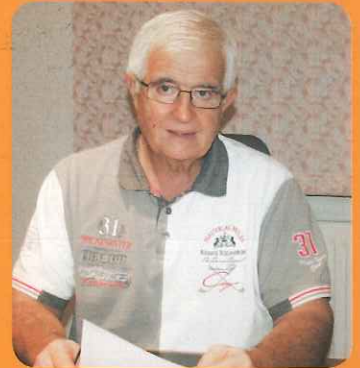


## EDITO

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la communauté de communes du canton de Coligny n'existe plus. Le rouleau compresseur de la réforme territoriale nous a conduits à la fusion de sept intercommunalités représentant aujourd'hui 75 communes, 130 000 habitants. Ce nouveau bassin de vie apportera son lot de conséquences qu'il est encore difficile d'évaluer avec précision aujourd'hui. Pour notre commune, notre territoire, ce sera un mode de gestion différent, des interlocuteurs plus distants, dans un mode de représentation plus atomisé.

Pour la reconnaissance de la ruralité, pour ne pas être oublié, il sera vital de rester attentif et surtout d'être présent dans la construction de ce projet de territoire. Soyez assurés de notre engagement sur ce point et sur toutes les décisions qui concernent notre village et l'amélioration de votre quotidien.

Bonne lecture, et à l'aube de la nouvelle année, en mon nom personnel et celui du conseil municipal, j'exprime à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour 2017 dans une société plus sereine.



Le Maire, Georges Gouly.

## TÉLÉTHON 2016 samedi 3 décembre

Les organisateurs du challenge pédestre cantonal ont réussi leur pari. Ce sont environ 80 coureurs et quelques cyclistes qui ont rallié les communes de l'ex-canton de Coligny. 1 163 euros ont été collectés au profit du Téléthon. Partis de Beaupont le groupe a fait une halte à Pirajoux, Marboz, Bény, Villemotier, Verjon, Salavre, Coligny et Domsure pour se retrouver à la salle des fêtes de Beaupont autour d'une soupe et de verres de vin chaud. Le comité des fêtes de Beaupont proposait également la dégustation de soupe, crêpes et tartines de fromage fort. La venue du Père Noël avec ses papillotes et clémentines a fait la joie des petits (et des grands !)



## SITE INTERNET de BEAUPONT

Depuis un an, la commune est dotée d'un site internet où vous pouvez trouver bon nombre d'informations : vie communale, vie associative, vie quotidienne, vie économique ainsi que toutes les actualités et événements.  
**Venez nous rendre visite !**

Site : [www.beaupont.fr](http://www.beaupont.fr)

## Commémoration du 11 novembre et remise des dictionnaires aux élèves

La cérémonie du souvenir du vendredi 11 novembre 2016 devant le monument aux morts de Beaupont a connu une participation importante de la population. Les enfants ont largement contribué à cet



événement par la lecture de textes de commémoration préparés en classe avec leurs institutrices ainsi que par le chant de La Marseillaise entonné à l'unisson et avec ferveur.

L'assistance a rejoint Pirajoux pour une cérémonie réunissant les villages de Beaupont, Domsure et Pirajoux (la 3<sup>ème</sup> du genre après Beaupont en 2014 et Domsure en 2015). En fin de discours, La Marseillaise a été à nouveau chantée par les enfants. Chacun était ensuite invité à se retrouver à la salle des fêtes pour la remise d'un dictionnaire aux 12 élèves du CM1 et un élève du CM2.

**Enfants honorés :** Oana Beauquenne, Maud Bernard, Paul Berry, Louis Chossat, Gaëlle Fauchereau, Hugo Ferlet, Chloée Jaillet, Hélène Lambert, Margo Marza, Manon Pauget, Aurore Philippon, Anaïs Vulin, Théo Lacroix



# ÉLABORATION D'UN PLU : PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 2/01/2015, complétée par la délibération du 2/06/2016, le conseil municipal s'est engagé dans un projet d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal. Cette disposition a été prise afin d'offrir à la commune un document à la hauteur des enjeux actuels de développement du territoire et adapté à un contexte législatif en perpétuelle évolution (lois Grenelle, loi ALUR...).

Ce nouveau document remplacera la carte communale actuellement en vigueur sur le territoire.

## ■ Qu'est-ce qu'un PLU ?

Le PLU est un document d'urbanisme qui permet de définir sur le territoire communal l'occupation des sols (zones urbaines, zones agricoles...) ou encore les règles architecturales et morphologiques qui devront être respectées. Le PLU est également un document de planification qui permet au conseil municipal d'imaginer l'avenir de son territoire, pour une quinzaine d'années.

## ■ Qui participe au projet ?

La participation de l'ensemble des acteurs du territoire à ce projet est une opportunité d'envisager ensemble l'avenir de la commune.

**Le comité technique communal :**  
Élus locaux

Participent à chaque étape au processus en :

- assistant aux réunions techniques
- fournissant des études et des données sur le territoire
- prenant les décisions nécessaires à l'avancement du projet

**Les habitants de BEAUPONT**

Participent à l'élaboration du PLU via les 2 réunions publiques et au travers de la phase d'enquête publique.

Sont informés tout au long de la procédure par le biais du bulletin municipal et via le site internet de la commune.

**Les bureaux d'étude :**  
Atelier du Triangle  
+  
Mosaïque environnement

Assistent, Conseillent,  
Réalisent les études  
Assurent le suivi de la procédure.

## ■ Quelles sont les grandes étapes d'élaboration du PLU ?

Phase 1 : diagnostic du territoire

**FINALISÉE**

Phase 2 : Élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : Ce document est la clé de voûte du PLU, il fixe les grands objectifs de développement de la commune. 1<sup>ère</sup> réunion de travail le mardi 10 janvier 2017

**EN COURS  
D'ÉLABORATION**

Phase 3 : Rédaction des différents éléments du dossier : règlement, zonage, rapport de présentation...

Phase 4 : Arrêt du projet par délibération du conseil municipal → Fin 2017

Phase 5 : Consultation des Personnes Publiques Associées (3 mois) / Enquête Publique (1 mois) / Rapport du commissaire enquêteur (1 mois)

Phase 6 : Evolutions légères sur le PLU et approbation par délibération du conseil municipal → Fin 2018



## Dernière minute : SCOT

Document cadre de l'aménagement du territoire depuis 2008, le Schéma de Cohérence Territoriale Bourg Bresse Revermont est, depuis 2013, en révision. L'enquête publique de la révision du SCOT s'est déroulée dans les 82 mairies et les 8 sièges d'intercommunalités du 12 septembre au 14 octobre 2016.

**Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête publique sont consultables en mairie jusqu'au 15/10/2017.**





DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



**L'enquête du recensement de la population se déroule sur l'ensemble de la commune du 19 janvier au 18 février 2017. Martine GREGAUD et Robin FRERE agents recenseurs nommés par le maire, vous rendront visite.** Identifiables grâce à leur carte officielle tricolore, ils vous remettront une notice d'information sur le recensement, une feuille pour le logement à recenser, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce même logement.

Nouveau cette année, vous avez la possibilité de vous faire recenser par internet. Une notice explicative vous sera remise par l'agent recenseur. Cette voie est à privilégier.

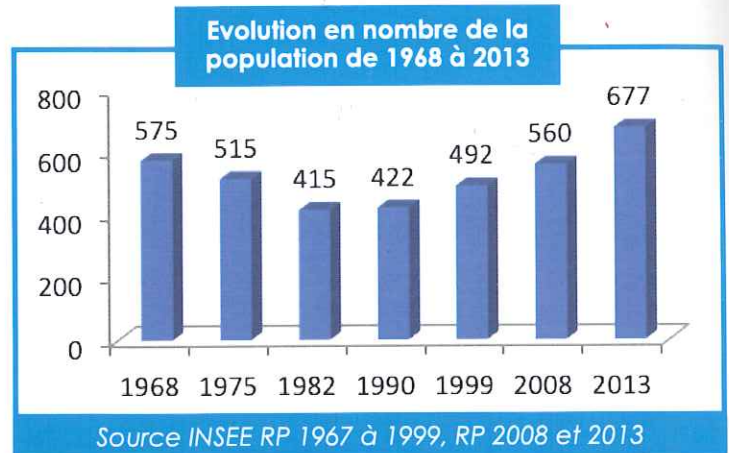
La loi rend obligatoire les réponses à cette enquête. Celles-ci restent confidentielles et seront transmises à l'INSEE

pour établir des statistiques rigoureusement anonymes et ne pourront en aucun cas faire l'objet d'un contrôle administratif ou fiscal.

Le recensement permet de connaître la population résidant en France et fournit des statistiques sur les caractéristiques des habitants (âge, profession, logement, déplacements...). **Ces chiffres ont un impact fort, en terme de gestion communale et de finances locales. La Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat, recette principale du budget communal, prend en compte la population réelle communale.**

Un site à votre service : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

**Merci de votre participation active.**



## LA RÉFORME DES PRÉFECTURES

### en matière de délivrance des titres : cartes nationales d'identité, permis de conduire, cartes grises

Le « plan préfetures nouvelle génération » repose très largement sur la numérisation et l'extension des télé-procédures.

**Cartes nationales d'identité :** Celles-ci feront l'objet **dès la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2017** d'un traitement dans l'application « titres électroniques sécurisés » (TES), déjà utilisée pour la délivrance des passeports. L'objectif de cette réforme vise d'une part, à sécuriser les titres et à lutter contre la fraude et d'autre part, à offrir à l'usager des procédures dématérialisées de demandes de titres.

L'usager pourra s'adresser à la commune de son choix, dotée d'un dispositif de recueil pour effectuer la demande de carte nationale d'identité comme il peut le faire aujourd'hui pour les passeports.

Petit rappel des communes les plus proches actuellement dotées du matériel de recueil des données : Coligny, Montrevel en Bresse, Saint-Amour, Viriat, Bourg en Bresse.

**Permis de conduire et certificats d'immatriculation :** Les demandes se feront de manière numérique soit par l'usager, soit par un professionnel agréé (auto-école pour les permis, professionnel de l'automobile pour les cartes grises). La généralisation de ces nouveaux procédés devrait intervenir au plus tard au 4<sup>ème</sup> trimestre 2017.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ces dispositifs.



# BESOIN DE FAIRE GARDER VOTRE ENFANT OCCASIONNELLEMENT OU RÉGULIÈREMENT

Profitez d'un service de proximité à la carte :

- le temps d'un rendez-vous ou de faire vos courses
- pour une journée
- pendant les vacances

Que vous soyez parents ou grands-parents, 2 structures d'accueil pour vos enfants de 3 mois à 4 ans sont à votre disposition dans un cadre naturel privilégié à Bény et à Domsure. Ces structures vous assurent un service de qualité avec :

- des équipes éducatives expérimentées
- des repas confectionnés sur place
- des activités d'éveil sensoriel
- des sorties ludiques en extérieur
- un projet éducatif respectueux de l'environnement
- un tarif horaire CNAF adapté à vos revenus

Inscription et renseignements : Isabelle BADOUX - Directrice petite enfance  
Tél. 04 74 30 41 53 - Mail : [petiteenfance01@orange.fr](mailto:petiteenfance01@orange.fr)

La Petite Enfance, au service de la population c'est aussi le relais d'assistantes maternelles caRAMel qui fête ses 10 ans !

Permanences administratives (parents & assistantes maternelles) : sur RDV

Temps collectifs (assistantes maternelles & enfants) : le jeudi matin, au Pôle Petite Enfance à Bény



## L'OPAH, ÇA REDÉMARRE !

Une nouvelle OPAH sur notre territoire !

La communauté de communes de Coligny a lancé une nouvelle **Opération d'Amélioration de l'Habitat** pour un démarrage au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Elle sera soutenue dans le cadre de la nouvelle agglomération (CABBB).

Vous souhaitez isoler, rénover, améliorer votre logement et pouvoir prétendre à des aides financières ?

Renseignez-vous en mairie ou encore à l'ancienne com com de Coligny (04.74.42.04.76). Des permanences d'informations auront lieu prochainement à Marboz et Coligny.

Les dates restent à définir.

Un Nouveau Monde s'ouvre à vous

Rapide

Sécurité

Symétrie

Fluidité de connexion

Simultanée

Capacité

Accédez au Très Haut Débit dans votre commune !

Interconnexion de sites distants

Hébergement à distance

Partage de connexion

Téléphonie sur IP

Video-Visio-conférence

**1**

Giga

Internet Très Haut Débit

Téléchargement immédiat

Fichiers images plans

Fichiers photos vidéos

**400**

Mbps

Téléphonie

Fixe Unlimited

TV HD/3D

TV sur le Net

Jeux en ligne

Testez votre éligibilité

www.reso-liain.fr





## CERTAINS D'ENTRE VOUS SE RAPPELLERONT !

## L'ARTISANAT ET LE COMMERCE À BEAUPONT ENTRE 1950 ET 1960

Relevé fait d'Ouest en Est

### RUE PRINCIPALE

N° 1028 Café **FAVIER** (La Fine) **Adolphe et Joséphine** +  
boulodrome (organisaient une fête en Novembre dite la fête  
du pont)

N° 1031 Ebénisterie **ARNOUD René** a débuté au N° 455 (maison  
**René BOURGEON**)

(N° 455 rue Principale)

N° 924 Transport de bois **PUVILLAND Gilbert**

N° 881 Charron forgeron machine agricole **PUVILLAND Marcel**

N° 881 Epicerie mercerie vaisselle **PUVILLAND Clarisse**

(à l'étage)

N° 868 Scierie **PUVILLAND Henri et Armand**

N° 710 Laiterie coopérative **BEAUPONT PIRAJOUX - Directeur  
Henri MERCIER**

N° 707 Coiffeur **BEREZYIAT André**

N° 671 Commerce de tissus, confection **PONCETY Ernest et  
René**

N° 491 Quincaillerie menuiserie maçonnerie charpente  
Droguerie **VERNOUX Marcel et Emile**

N° 452 Couturière **GAILLARD Léonie**

N° 452 Barbier coiffeur sabotier **GAILLARD Léon**

N° 418 Epicerie, primeur jusqu'en 1960 **GUILLERMINET Léonie**.  
Puis Radio télé **COILLARD André**

N° 412 Charron, Fabrique cercueil et services corbillard,  
**BOUVARD Alphonse**

Magasin CASINO **BOUVARD Marie** Plus tard **MARECHAL  
Henriette**

RUE principale et 11, rue de la vieille poste : Café restaurant  
**MOREL Eloïse**

Chapelière modiste **MOREL Georgette**

N° 376 Café restaurant **GUILLLOT Léa**

N° 366 puis 142 Forgeron maréchal ferrant **BAUD Léon** puis  
**BEISSON Marcel** - Machines agricoles

N° 356 Café boulangerie **FERRIER Camille** puis **Marcel**. Jeu  
de quilles sous la remise, mitoyenne avec l'abattoir (rue de  
l'église).

N° 327 LA POSTE

N° 312 (angle rue des anciens combattants et rue principale)  
Epicerie mercerie aliment bétail carburant transport scolaire  
**PUTHET Albert**

### RUE DES ANCIENS COMBATTANTS

N° 7 Boucherie **POMAT Daniel et Michel**

N° 15 Matelassier couverture **BERNADIN Evariste**

N° 25 Sage-femme **BILLOUD Lucie**

N° 25 Cordonnerie, fabrication râteaux et manches en bois  
**BILLOUD Henri**

N° 34 Coiffure **BELLERAUT Andrée**

N° 67 Bâtiment de la CURE

N° 119 Couturière **PANCHOT Mafalda**

### RUE DE LA VIEILLE POSTE

N° 53 Agence postale (Mme PERRIN puis Mr BARBESSE)

### RUE SALLE JEANNE D'ARC

N° 15 Epicerie L'ECONOMIQUE **NIGIL Céline**

N° 15 Commerce réparation vélo mobylette

(cycles PEUGEOT) **NIGIL Jules**

N° 77 Marguiller sabotier agence CREDIT AGRICOLE **BARNEZ  
Jules et BARNEZ Joséphine** Cuisinière

N° 77 Electricien, relevé de compteurs **PUVILLAND Léon**

### SUR LES EXTERIEURS

N° 1476, route du Revermont Moulin **BONNET LITRAS**

N° 67, route du Revermont Transport **JAILLET Georges**

N° 64, route du Revermont Aliment pour bétail (dépositaire  
SANDERS) **René GAILLARD**

Au lieu-dit Les Tronches, charron **CADOZ Alphonse**

Au Gruat Moulin **PRELY Gaston**

N° 89, route de Ringe Menuisier Ebéniste **LONG Emile**

N° 123, route de Ringe Charron, réparation vélos,

motocyclette (marque AUTO MOTO) **VENET Joseph**

N° 596, route de Bévey Charron menuisier **THIELLAND**

N° 1605, route du Sougey Travaux agricoles **MOIRAUD  
Marcel / PERRIN Roger**

N° 1116, route de Cormoz L'ORPHELINAT

N° 4016, route du Sougey Forgeron **OLIVIER Marcel**

N° 115, Impasse du Moulin Niat Moulin **JAILLET Valéry**

N°180, impasse de la Sablière Réparation de cycles et divers  
**PIRAT Emile**

N° 853, route du Jura Moulin **GOULY Joanny**

N° 1597, route de la Grange Maigre Maçonnerie **GADOULET  
Emile**

N°381, Impasse de la petite Charpine, Charpentier Maçon  
**PIGUET Marius**

Un maximum d'informations a été collecté. Peut-être y-a-t-il des oublis ?

N'hésitez pas à nous le faire savoir. Nous ne manquerons pas de compléter ce document lors de la prochaine édition du  
Beaupont Infos !